

*Les subsides*

Le droit de 35 p. 100 ne leur laissera qu'une petite partie de leur chiffre d'affaires et ils devront mettre des gens à pied. Ils se sentent trahis. Ils se demandent ce que faisait leur gouvernement quand c'est arrivé. Pourquoi ce droit de 35 p. 100 a-t-il été imposé? C'est tombé comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu pour eux. Ils avaient vaguement entendu dire que quelque chose se tramait aux États-Unis, mais ils se demandent pourquoi leur gouvernement n'était pas sur place pour s'occuper d'eux. Qu'ont-ils gagné à entendre leur premier ministre proclamer constamment son amitié avec le président Reagan? A l'instant critique, ils n'ont rien eu du tout.

Je me rappelle les paroles de l'humoriste américain qui, connaissant sans doute bien le caractère de ses compatriotes, a forgé l'expression suivante: «Noël est terminé et les affaires sont les affaires». Il semble que l'amitié entre le premier ministre et le président Reagan est terminée et que les affaires sont les affaires. A l'heure actuelle, les affaires du gouvernement des États-Unis sont les élections du milieu du mandat et c'est ce qui compte pour les Américains. Ils se préoccupent du résultat des élections et, pour les gagner, on parle beaucoup de protectionnisme. Les intérêts canadiens sont sans importance dans ce contexte.

Quand vient l'instant critique, les États-Unis agissent toujours dans leur propre intérêt ou dans ce qu'ils considèrent comme leur propre intérêt. Il importe que nous en fassions autant. Nous ne pouvons reprocher aux États-Unis d'agir en fonction de ce qu'ils considèrent comme leurs meilleurs intérêts. C'est une attitude naturelle dans le monde actuel. Pourquoi n'en faisons-nous pas autant? Notre gouvernement ne le fait pas. Au contraire, depuis un an et demi, il proclame constamment que les États-Unis sont les meilleurs amis que nous ayons jamais eus, que nous pouvons compter sur eux pour agir équitablement envers nous à condition de les appuyer et de leur accorder le bénéfice du doute. Nous l'avons fait et ils nous ont donné en échange le bénéfice d'un droit répressif de 35 p. 100 sur notre industrie des bardeaux. Ce n'est qu'un début. Nous avons été aussi témoins de l'imposition d'un droit de 41 p. 100 sur certains produits de l'acier. C'est avec beaucoup d'angoisse que nous appréhendons ce qui va arriver dans les jours prochains à notre secteur du bois de résineux de 3.5 milliards de dollars.

● (1600)

Le Canada dépend énormément de ses exportations. En fait, il en dépend beaucoup trop, surtout l'exportation de matières premières, semi-transformées ou autrement. Au cours de débats sur ce sujet, il y a quelques années, des députés de notre parti avaient parlé de la nécessité de diversifier davantage notre économie, et alors d'éminents conservateurs avaient dit qu'il n'y avait pas de mal à être des coupeurs de bois et des porteurs d'eau. Pour avoir travaillé dans les bois, je peux certes apprécier la noblesse de ce genre de travail honnête. Toutefois, ce que nous nous demandons et ce que le gouvernement devrait se demander, c'est ce qui arrive aux coupeurs de bois lorsque plus personne ne veut acheter de leur bois. Ils sont mis à pied et deviennent inutiles.

L'histoire de l'exploitation forestière en Colombie-Britannique, et en fait dans tout le Canada, est faite de vagues de prospérité et de creux. Elle reflète notre dépendance à l'égard des marchés étrangers. Ces marchés sont situés au Royaume-Uni,

en Europe et ailleurs dans le monde mais, ces dernières années, ils se trouvent surtout aux États-Unis. Lorsque nous songeons à la mesure que le gouvernement américain prend contre nous à l'heure actuelle, nous ne devrions pas supposer un seul instant que les États-Unis ne veulent plus de notre bois. Simple-ment, ils n'en veulent pas en ce moment. Cela ne leur convient tout simplement pas que notre bois et nos bardeaux de cèdre envahissent leur marché à l'heure actuelle.

Il y a quelques années, les Américains avaient demandé aux producteurs canadiens de bois de leur assurer un approvisionnement continu de leurs marchés. Ils considéraient le Canada comme un réservoir sûr de matières premières. Toutefois, comme avec tous les réservoirs, ils tenaient à y puiser ou à cesser d'y puiser à leur gré. A l'heure actuelle, ils ne veulent pas de nos bardeaux, ou plutôt, ils veulent de la matière première afin de la transformer eux-mêmes et de créer ainsi des emplois chez-eux.

On a dit maintes fois à la Chambre qu'au moins 4,000 emplois sont menacés par ce droit de 35 p. 100. Cette estimation ne tient pas compte des emplois dérivés. Cet après-midi, le ministre des Finances (M. Wilson) et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) ont tous deux nié que 4,000 emplois étaient touchés, mais ils n'ont pas dit combien l'étaient. Il s'agit certes d'un très grand nombre. Jusqu'à ce que le gouvernement nous fournisse des chiffres plus précis, je suis prêt à m'inquiéter du sort de quelque 4,000 emplois dans ce secteur. L'attitude du gouvernement ressemble peut-être à celle du diplomate canadien en poste à Washington qui aurait dit, selon le *Vancouver Sun* de samedi dernier, que ce ne serait pas une catastrophe si le gouvernement Reagan imposait un droit protectionniste sur les bardeaux canadiens. Le diplomate en question aurait déclaré que cela susciterait bien des protestations, mais que ce ne serait pas vraiment une catastrophe. Pour la province de la Colombie-Britannique, dont le taux de chômage demeure élevé, la perte de 4,000 autres emplois est une catastrophe. Ce n'est pas simplement une affaire de beaux discours, nous aimerions que le gouvernement passe aux actes.

Depuis dix ans, nous avons vu la quote-part canadienne du marché américain du bois de résineux passer d'environ 20 p. 100 à près de 32 p. 100. Cela indique très nettement que nous pouvons soutenir la concurrence. Nous avons des travailleurs spécialisés dans notre industrie. Nous avons de meilleures scieries. Assurément, la moindre valeur du dollar canadien constitue un élément important de cette majoration. Quant aux bardeaux, la prédominance de nos ressources de cèdre sur celles du nord-ouest des États-Unis constitue un élément important. Ce droit de douane ne permettra pas aux Américains de vendre plus de bardeaux à moins que nous ne soyons assez stupides pour leur donner la matière première. J'espère que tel ne sera pas le cas.

Nous avons prouvé que nous pouvions soutenir la concurrence et il y a des milieux très puissants aux États-Unis qui ne veulent pas que nous puissions le faire, mais il nous importe de nous rendre compte que notre produit est également réclamé aux États-Unis. Il importe de savoir que ces droits vont nuire tant aux consommateurs américains qu'aux travailleurs canadiens. Dès leur imposition, il y a deux semaines, on se précipitait aux États-Unis pour acheter du bardeau par centaines de